

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 52 (1995)
Heft: 7

Artikel: Sports à la mode et sécurité des installations
Autor: Loichat, Nicole
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sports à la mode et sécurité des installations

Nicole Loichat, architecte-paysagiste ETS

Quels sont les sports à la mode? Quels genres d'installations faut-il aménager? Quelles sont les mesures de sécurité à observer? L'auteur de cet article développe le sujet et tente de répondre à toutes ces questions.

On entend par sports à la mode les sports nouvellement créés, les sports redécouverts ainsi que des variantes de sports déjà existants. Les problèmes de sécurité qu'ils engendrent sont d'autant plus aigus que ces disciplines ne font pas partie du sport organisé. C'est aux autorités communales ou municipales qu'il incombe finalement de prendre des mesures, mesures parfois impopulaires.

Sports à la mode

Le tableau de la page ci-contre donne un aperçu des sports en vogue ces vingt dernières années. Elle n'est pas exhaustive et doit être régulièrement remise à jour.

La plupart de ces sports nous viennent d'Amérique et sont axés principalement sur le divertissement. Les lieux où ils se

pratiquent sont choisis individuellement et l'espace utilisé varie selon le sport.

Problèmes de sécurité

Les causes et la nature des problèmes de sécurité relèvent surtout des comportements issus d'un changement de société. La vie de tous les jours est devenue monotone. Les jeunes en particulier souffrent de désœuvrement, d'un manque de défi ou d'isolement ce qui les amène aux comportements suivants: refus de contraintes, recherche de sensations fortes et d'expériences demandant du courage, recherche d'appartenance à un groupe. A cela s'ajoutent l'utilisation d'installations sportives non adaptées et un manque d'encadrement. Ces comportements génèrent non seulement des conflits entre usagers, mais certains d'entre eux

mettent également, sciemment ou non, leur propre sécurité et celle des autres en danger.

Les problèmes de sécurité diffèrent d'une catégorie de sports à l'autre. En ce qui concerne le ski, par exemple, où certaines pistes permettent une vitesse élevée, l'accès facile aux endroits escarpés et dangereux pour les débutants pose des problèmes. Le sentiment d'insécurité pour les autres usagers est dû au manque de connaissances des sports à la mode. En ce qui concerne le saut à l'élastique ou le rafting notamment, le sentiment d'appartenance à un groupe enlève tout sens critique en ce qui concerne la qualité du matériel et le choix du site. Une confiance totale est accordée aux moniteurs. En outre, l'appât du gain n'arrange rien.

C'est dans ce contexte qu'il est nécessaire de s'interroger sur les installations sportives en général. Il est bien entendu impossible d'apporter une réponse aux problèmes de fond que posent l'individualisation ou le manque d'espace, en milieu urbain, pour la construction d'une quelconque installation. Il faut néanmoins en tenir compte.

Moyens existants

Les fabricants de matériel – surtout depuis la mise en vigueur de la Loi sur la

responsabilité du fait du produit – se sont préoccupés de ces questions en collaboration avec le Bureau suisse de prévention des accidents (bpa). En ce qui concerne les aménagements sportifs, les risques sont surtout dus à la technique utilisée pour la construction des engins et des installations. En effet, les accidents sont en augmentation quand les rayons de courbure sont inappropriés (en Half-pipe par exemple), quand les matériaux de construction sont peu résistants, les parapets trop élevés, les sols inadaptés, les zones de sécurité trop étroites ou encore quand il n'y a pas de possibilité d'assurance.

Mais que faire lorsque la nature elle-même ou un parc public tient lieu d'installation? Les fédérations regroupant les sports avec nouvelles variantes ou les sports redécouverts font depuis quelque temps des efforts au niveau de l'information, notamment en ce qui concerne les dangers naturels, l'équipement adéquat ou les règles de comportement. Elles s'investissent également dans la formation de moniteurs pour débutants, capables d'évaluer un site d'entraînement.

Tous ces efforts sont liés à des sports bien définis, car il est difficile d'évaluer l'impact futur des sports de loisirs (voir MACOLIN 3/95).

Sports nouvellement créés	Sports redécouverts	Sports existants avec nouvelles variantes
<ul style="list-style-type: none"> – Canyoning – Hydrospeed – Jumpingball – La cross – Planche à roulettes – Rafting – Raqar Boll – Raquetball – Saut à l'élastique 	<ul style="list-style-type: none"> – Balle au panier – Baseball – Caisse à savon – Course en montagne – Golf – Hockey sur terre – Inline-skating – Peau de phoque – Plongée – Plongeon – Rugby – Télémark – Water-polo 	<p>Basketball:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Streetball <p>Escalade:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Escalade sur mur artificiel – Escalade sportive <p>Parachutisme:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Parapente – Surf des airs – Base-jumping <p>Ski:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Monoski – Ski sur herbe, gravier et sable – Skwal – Snowboard (aussi sur sable, herbe et gravier) <p>Ski de fond:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Skating – Ski à roulettes <p>Tennis:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Halfcourt – Mini-tennis – Football-tennis <p>Vélo:</p> <ul style="list-style-type: none"> – BMX – VTT <p>Voile:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Planche à voile <p>Volleyball:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Beachvolley

L'avenir

L'importance accordée aux sports de loisirs est en constante augmentation. L'aménagement d'installations ou de surfaces polyvalentes va donc se développer parallèlement à ce phénomène de hausse. L'aménagement d'espaces urbains proches de la nature, offrant l'occasion de «s'éclater» sans contrainte, devrait permettre de réduire la pression exercée sur la nature de même que les conflits dus à la promiscuité. En France, notamment, les créateurs sont déjà à la recherche d'espaces pour le XXI^e siècle. Au plan de la sécurité, on a tenu compte dans ce processus, des points suivants:

– Nature des sols:

- Adhérence
- Résistance à l'usure et aux intempéries
- Coûts d'entretien et de rénovation

– Création d'espaces:

- Espaces suffisamment grands pour permettre l'implantation d'installations à l'échelle humaine
- Végétation si possible naturelle
- Aménagement soigné des différents niveaux de terrain
- Espaces libres sous la responsabilité d'adeptes de nouveaux sports et d'un conseiller en construction

Ce processus implique des changements d'habitudes. Actuellement, par exemple, on n'accorde pas suffisam-

ment de place aux surfaces piétonnes. Inutile de dire qu'il y aura des collisions par la suite. Par ailleurs, les équipes d'entretien développent de plus en plus «le service à la clientèle», c'est-à-dire qu'elles guident et aident les usagers dans l'aménagement de «leur» espace, plutôt que de «nettoyer» les espaces verts uniquement.

En ce qui concerne la sécurité dans les espaces polyvalents à des fins non encore définies, des mesures seront à prendre au niveau de la construction et de l'organisation de ces derniers (débit piétonnier, ouverture de certains espaces à des heures précises).

Cependant, tous les risques ne peuvent être éliminés car l'erreur est humaine! ■

